



LA MOBILITÉ DES SALARIÉS DE XXX – XXX

Diagnostic synthétique & Propositions pour une mobilité + durable

XX 2022



CONTEXTE & OBJECTIFS DE L'ETUDE

- ✘ **En France, 74% des actifs se rendent au travail chaque jour en voiture**⁽¹⁾.
Même pour les distances inférieures à 5km, l'utilisation de la voiture reste encore majoritaire.
- ✘ **Plus de 2 789 000 vélos se sont vendus en France en 2021**, faisant une nouvelle fois du cycle le moyen de locomotion **privilégié par les Français**, loin devant les autres modes de transport⁽²⁾.
- ✘ **Votre démarche actuelle renforce cette dynamique, et répond aux attentes de vos salariés : en France, 8 salariés sur 10 perçoivent l'écomobilité comme un sujet important.** L'entreprise et les pouvoirs publics sont deux acteurs qui se doivent de s'engager sur ce sujet. Pour autant, 67% des salariés estiment que leur entreprise n'en fait pas assez.
Le plan de mobilité est le principal outil à disposition de l'entreprise pour accompagner cette évolution des pratiques.
- ✘ **L'objectif de cette synthèse est de vous accompagner dans votre plan de mobilité, par un premier diagnostic permettant d'identifier les solutions de mobilité les plus adaptées pour vos salariés.**
- ✘ À ce jour plus de 50 entreprises du territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence ont pu bénéficier de ce type d'études, réalisées par le service « le conseil mobipro » de la Métropole Aix-Marseille-Provence



PÉRIMÈTRE & HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE

Adresse du site	
Effectif retenu pour l'étude	383*
Horaires de travail pris en compte	9h – 18h

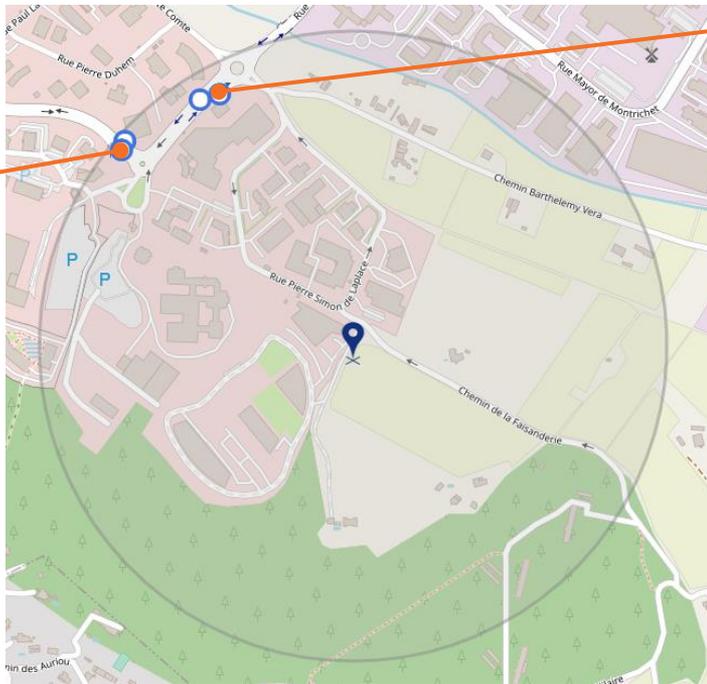
*N.B : Pour ne pas fausser les statistiques, nous avons supprimé 4 adresses de collaborateurs résidant à plus de 200 km du site. Les calculs sont donc réalisés sur la base de **379** salariés.



COMMENT REJOINDRE LE SITE AUTREMENT QU'EN VOITURE ?

Arrêt La Robole

lecar
53
Marseille - Aix arbois
6h31 - 20h25
Fréquence 5 min



Arrêt Auguste Comte

15
Europôle arbois - Duranne - gare routière
6h11 - 20h24
Fréquence 15 min

101
Pertuis - Venelles - Z.A. Les Milles
7h31 - 18h54
Fréquence 10 min

161
Haut de l'Arc - ZA Les Milles
7h51 - 19h12
Fréquence 30 min

241
Lambesc-St-Cannat- Les Milles
7h43 - 19h19
Fréquence 55 min

211
Vitrolles-Gare TGV-Plan d'Aillane
6h19 - 19h23
Fréquence 1 h

Localisation du site et arrêts en transports en commun à moins de 500 m

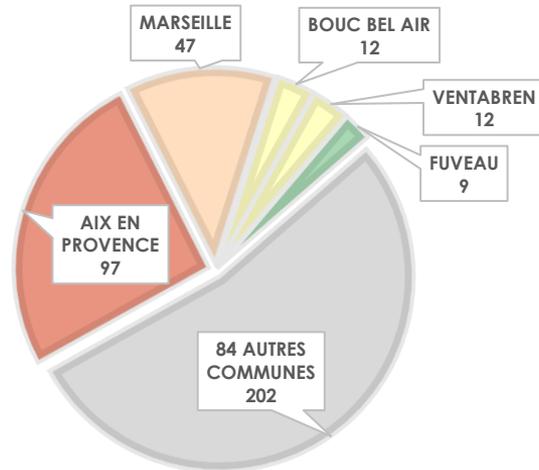
GÉOLOCALISATION DES COLLABORATEURS

LES COLLABORATEURS RÉSIDENT
EN MOYENNE À

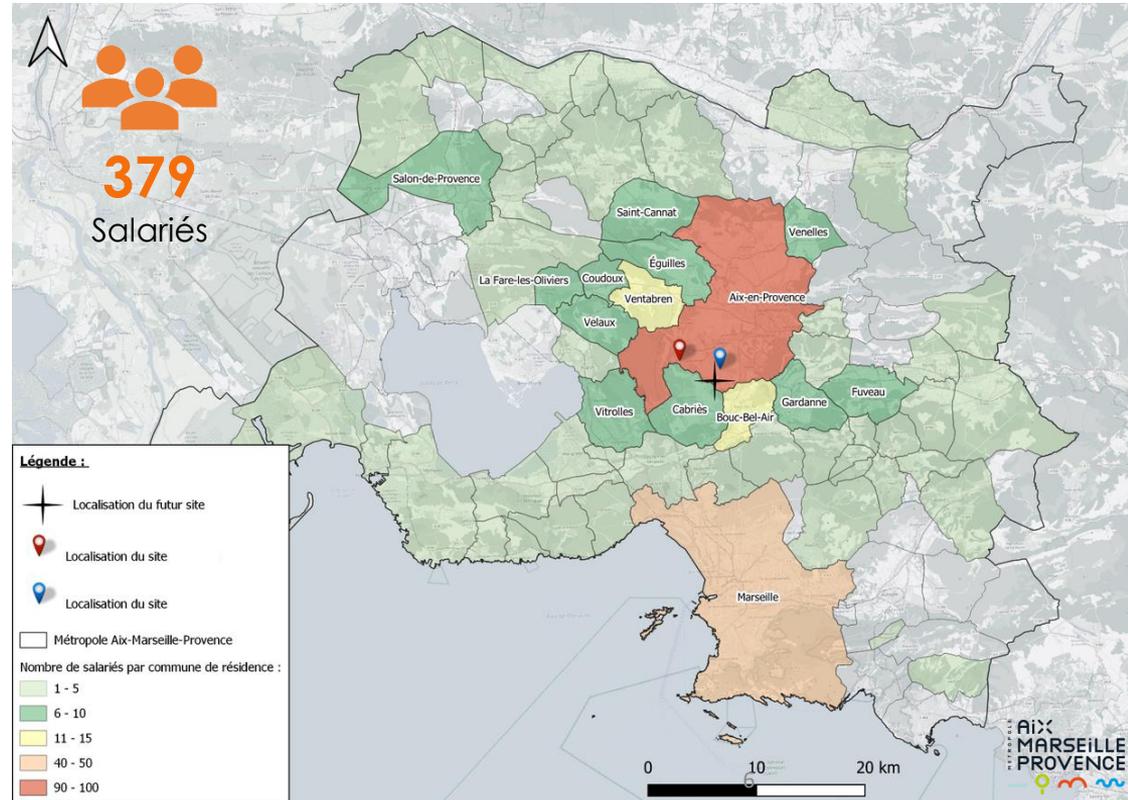
26 km

Cette distance est supérieure aux moyennes nationale (environ 14km) et métropolitaine (environ 21km)*.

Répartition des collaborateurs par communes principales de résidence

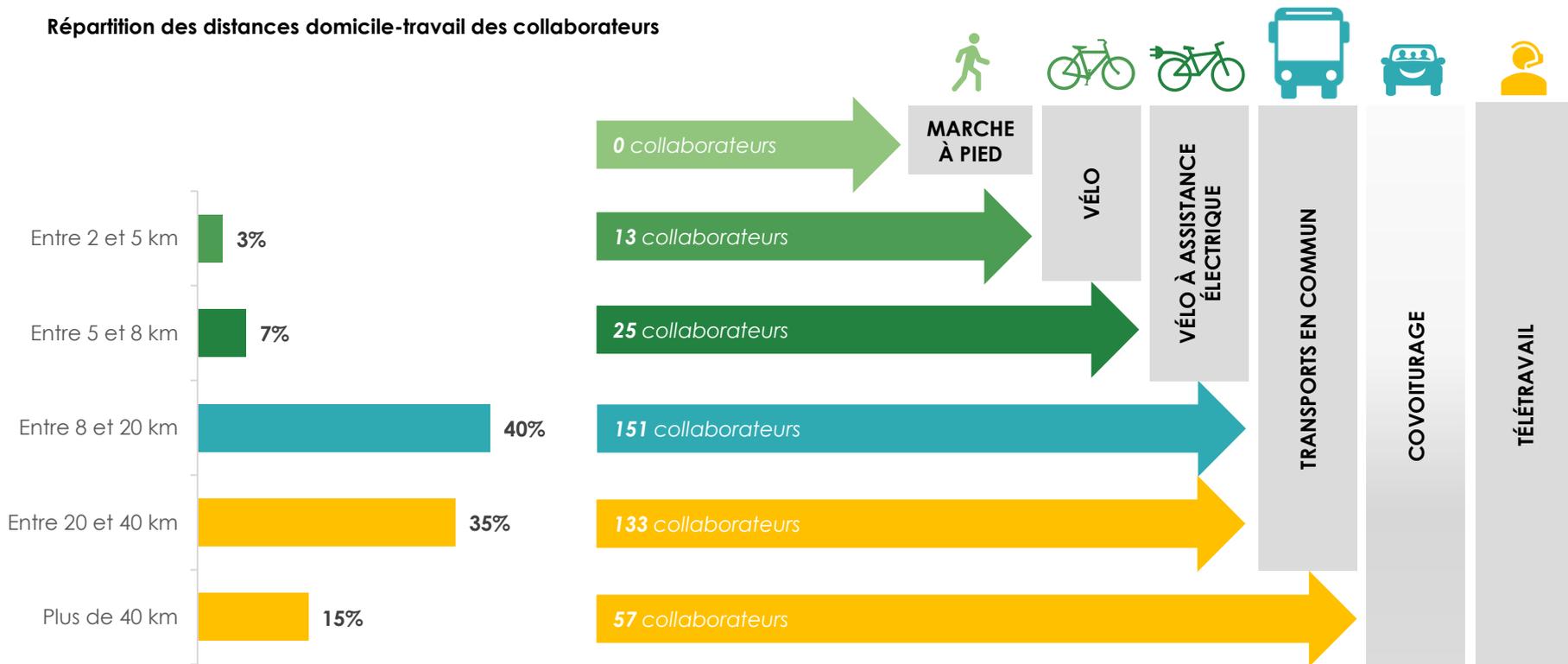


Répartition des collaborateurs du site par commune de résidence



✕ QUEL MODE DE TRANSPORT PRIVILÉGIÉ EN FONCTION DES DISTANCES ?

Répartition des distances domicile-travail des collaborateurs



✘ INCITER À LA MARCHÉ À PIED

0 collaborateurs



Pour ses bienfaits partagés :

- ✘ **Pour tous les collaborateurs :**
 - ✘ Réduire le stress d'un déplacement
 - ✘ Faire de l'exercice et être en bonne santé
 - ✘ Se déplacer pour pas cher
 - ✘ Participer à réduire la pollution de l'air
- ✘ **Pour l'entreprise :**
 - ✘ Réduire les coûts du stationnement
 - ✘ Améliorer la productivité de tous
 - ✘ Booster le bien-être au travail
 - ✘ Participer à la réduction des arrêts maladie
 - ✘ Participer à la réduction de la pollution de l'air

Avec quels outils ?

- ✘ **L'incitation à venir travailler à pieds c'est facile en :**
 - ✘ Communiquant sur les bienfaits de la marche
 - ✘ Organisant des pauses actives à plusieurs
 - ✘ Organisant le co-piétonnage

✘ INCITER À L'USAGE DU VÉLO

13 collaborateurs



25 collaborateurs



Pour ses bienfaits partagés :

- ✘ La pratique du vélo pour les trajets domicile-travail permet :

Pour les collaborateurs :

- ✘ Réduire le stress dû aux transports
- ✘ Faire de l'exercice et être en bonne santé
- ✘ Se déplacer à très bas prix
- ✘ Participer à réduire la pollution de l'air

Pour l'entreprise :

- ✘ Réduire les coûts du stationnement
- ✘ Améliorer la productivité de tous
- ✘ Booster le bien-être au travail
- ✘ Participer la réduction des arrêts maladie
- ✘ Participer à réduire la pollution de l'air

Avec quels outils ?

- ✘ Vous pouvez inciter vos collaborateurs à venir travailler en vélo en :
 - ✘ Communiquant sur les bienfaits du vélo
 - ✘ Communiquant sur les services et équipements de la métropole, comme les [abrivélos](#) et le service de location [levélo+](#)
 - ✘ Mettant en place le Forfait Mobilité Durable (FMD) – [plus d'informations ici](#)
 - ✘ Installant des arceaux sécurisés pour les vélos, des vestiaires, des casiers et des totems de réparation (avec station de gonflage)
 - ✘ Proposant des équipements à l'intention des cyclistes (gilets, cadenas, pince-pantalons, etc)
 - ✘ Organisant des ateliers de remise en selle et d'aide à la réparation
 - ✘ Organisant des reconnaissances de parcours
 - ✘ Engageant votre site dans le programme [Objectif Employeur Pro Vélo](#)

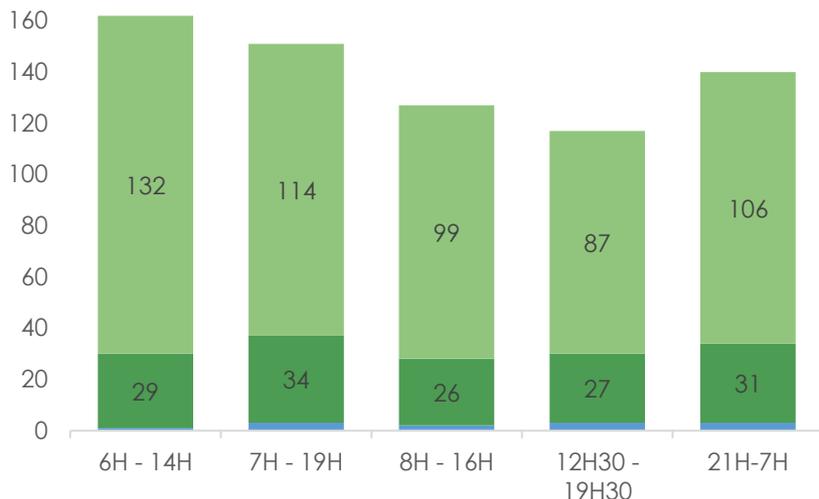


QUEL POTENTIEL POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN ?



Nombre de collaborateurs pour lesquels l'offre en Transports en commun est compétitive

Grâce aux horaires des collaborateurs, ainsi qu'à leur adresse, nous avons pu comparer le trajet en transport en commun (TC) au trajet réalisé en voiture.



Horaires de travail pris en compte

Différence de temps de trajet voiture / transports en communs (TC)

- Entre 5 et 10 Minutes
- Moins de 5 Minutes
- Offre TC plus avantageuse

L'offre est considérée pertinente lorsque le différentiel de temps de trajet voiture et transports en commun n'excède pas 10 min.

✘ INCITER À L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN



Pour ses bienfaits partagés :

- ✘ **Celui des collaborateurs :**
 - ✘ Réduire le stress de la conduite
 - ✘ Faire autre chose d'enrichissant durant le trajet
 - ✘ Se déplacer avec très peu de dépenses (Remboursement 50% employeur)
 - ✘ Participer à réduire la pollution de l'air
- ✘ **Et celui de l'entreprise :**
 - ✘ Réduire les coûts du stationnement
 - ✘ Booster le bien-être au travail
 - ✘ Participer à réduire la pollution de l'air

Avec quels outils ?

- ✘ **Inciter les collaborateurs à venir en transports en commun c'est facile en communiquant sur :**
 - ✘ Les abonnements disponibles, tel le pass métropole et le [pass intégral](#)
 - ✘ La prime transports en commun (50%)
 - ✘ L'impact positif du Forfait Mobilité Durable
 - ✘ Les possibilités de mixer les modes avec les abrivélo, parkings relais, aires de covoiturage

Mais aussi en organisant :

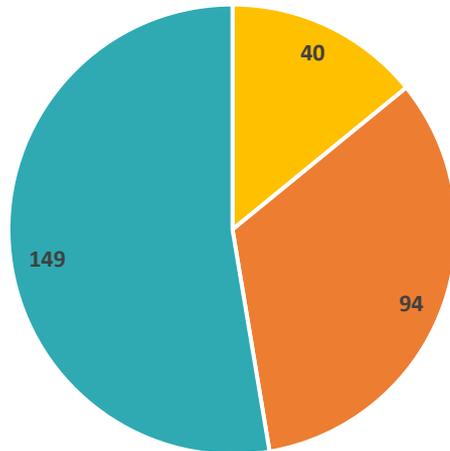
- ✘ Des animations sur site avec l'opérateur de transports en commun
- ✘ Des sessions d'accompagnement individuel et personnalisé au changement de pratiques (avec le conseil mobipro)



QUEL POTENTIEL POUR LE COVOITURAGE ?



- ✘ Parmi les collaborateurs de XX qui résident à plus de 8 km du site, plus de XX ont au moins un collègue avec qui covoiturer !



- 1 collègue avec qui covoiturer
- Entre 2 et 5 collègues avec qui covoiturer
- Au moins 5 collègues avec qui covoiturer

✘ INCITER AU COVOITURAGE

XX collaborateurs



Pour ses bienfaits partagés :

- ✘ **Le covoiturage peut représenter une alternative pertinente dans les trajets domicile-travail** pour les salariés résidant à une distance du site supérieure à 8km.
- ✘ **Tout en réduisant fortement le budget mobilité des collaborateurs**, il permet de décongestionner les routes et de réduire le stress lié aux trajets.
Une personne résidant à 20km de son lieu de travail peut économiser 2000€ par an en covoiturant 1 jour sur 2. (source ADEME)
- ✘ **Parmi les collaborateurs de XX qui résident à plus de 8 km du site, 283 ont au moins un collègue avec qui covoiturer !**

Avec quels outils ?

- ✘ La plateforme de covoiturage **klaxit** est là pour permettre à votre collaborateurs de multiplier leurs possibilités de covoiturage.





L'OFFRE

Développer le covoiturage « domicile-travail » :

- / Une application personnalisée ;
- / Un accompagnement des principaux employeurs du territoire dans la promotion du covoiturage ;
- / Les bénéfices d'une « Licence Premium » pour l'ensemble des habitants et salariés du territoire*.

*jusqu'au 31/12/2022



LA METROPOLE

Mobilité

le conseil
mobipro



klaxit

La Métropole Mobilité
souhaite bienvenue
aux covoitureurs !





ACCÈS PREMIUM À L'APPLICATION klaxit

Bénéficiez d'un atelier de sensibilisation, et activez l'accès Premium aux interfaces Klaxit :



Référencement de l'entreprise sur l'app Klaxit

Logo intégré à l'app permettant X4 de confiance entre les collaborateurs d'une même entreprise



Support utilisateurs premium

Un support dédié pour répondre aux questions de vos collaborateurs : leurs demandes seront prioritaires



Garantie retour-maison MAIF

Vos collaborateurs peuvent rentrer en Uber ou taxi en cas d'annulation de leur trajet



Suivi des données avec le reporting Klaxit Insight

Accédez en temps réel aux données covoiturage de votre site



UN ATELIER DE SENSIBILISATION PAR EMPLOYEUR

Entièrement financé par la Métropole, cet atelier et sa communication associés permettront à tous les collaborateurs de découvrir l'outil.

COMMUNICATION

Mise à disposition d'un kit de communication online/offline



DISPONIBILITÉ LIMITÉE

Conditions d'éligibilité : plus de 300 salariés sur site

SENSIBILISATION

Ateliers organisés par notre équipe événementielle pour changer les comportements et présenter l'app





✘ INCITER AU TÉLÉTRAVAIL

Pour ses bienfaits partagés :

- ✘ Pour les métiers où le télétravail est possible, cette pratique permet :

Pour les collaborateurs/agents :

- ✘ Réduire les dépenses dues aux transports
- ✘ Réduire le stress lié aux transports

Pour l'entreprise :

- ✘ Diminuer les besoins en bureaux
- ✘ Mettre en place un système de bureaux partagés (rotation)
- ✘ Participer à réduire la pollution de l'air
- ✘ Diminuer les risques de propagation des maladies transmissibles

Avec quels outils ?

- ✘ Vous pouvez favoriser le télétravail dans votre entreprise en :

- ✘ Définissant un accord d'entreprise
- ✘ Proposant la signature d'une charte
- ✘ Diffusant une enquête auprès des collaborateurs pour connaître leurs souhaits
- ✘ Accompagnant les collaborateurs dans le changement d'organisation du travail

NOS PROPOSITIONS POUR AMORCER LE CHANGEMENT DANS VOTRE ENTREPRISE

Afin de capitaliser sur les résultats de cette analyse, et accompagner votre plan de mobilité, nous vous proposons de :

- ✘ **Partager les résultats du diagnostic de l'entreprise**
 - ✘ Le poster à afficher dans l'entreprise*
 - ✘ L'emailing*
- ✘ **Inciter au changement sans attendre par :**
 - ✘ Une opération « clé en main » d'un mois **Changez de mood de transport** :
 - une plateforme d'incitation au changement à destination des salariés
 - Un kit com et des animations – kit d'affiches/emailing choc et teasing/vidéos
 - ✘ Une animation d'information sur site

*bientôt disponible

NOS PROPOSITIONS POUR AMORCER LE CHANGEMENT DANS VOTRE ENTREPRISE

Afin de capitaliser sur les résultats de cette analyse, et accompagner votre plan de mobilité, nous vous proposons de :

- ✘ **Construire son plan de mobilité**
 - ✘ Diffuser une enquête mobilité auprès des collaborateurs, pour mieux comprendre leurs déplacements actuels et leurs besoins
 - ✘ Identifier les enjeux
 - ✘ Sélectionner ses actions, leur temporalité et leur budget
- ✘ **Mettre en œuvre son plan, communiquer et suivre l'évolution des mobilités au sein de son entreprise**
 - ✘ Mesurer les critères – actions réalisées ou pas, % des salariés ayant changé de mobilité
 - ✘ Plateforme changez de mood tous les 2 ans

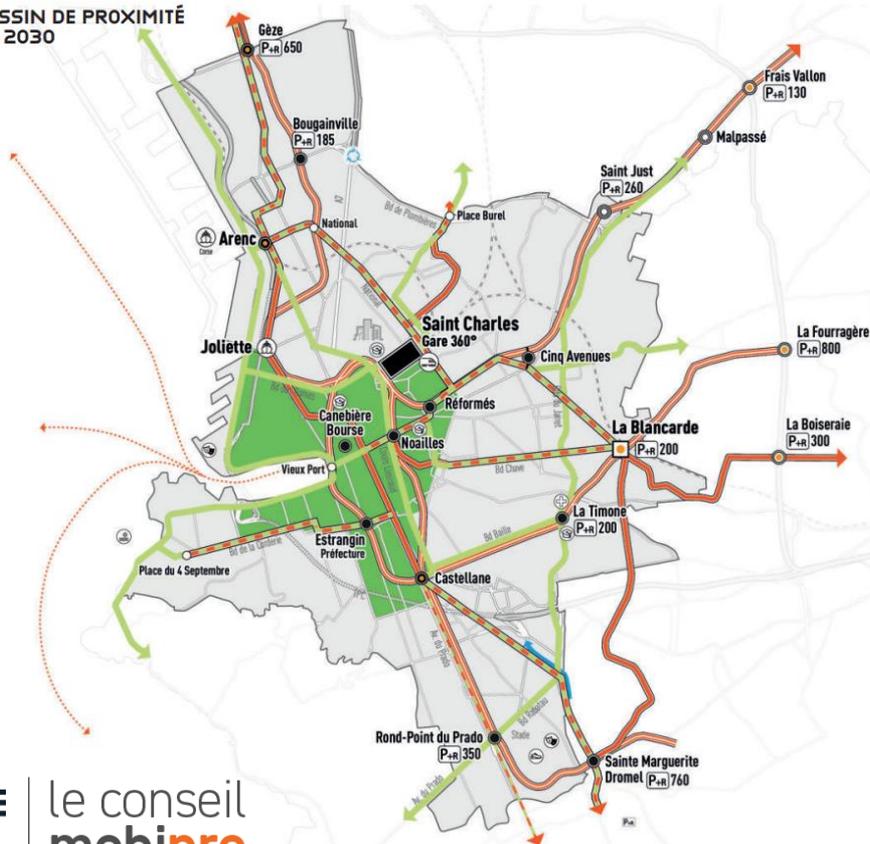
LES TRANSPORTS A HORIZON 2030

EXTRAIT DU PLAN DE MOBILITÉ MÉTROPOLITAIN

Document complet
[disponible ici](#)

Plan
de mobilité

BASSIN DE PROXIMITÉ
EN 2030



Un système vélo global

— Réseau vélo structurant

Des transports en commun performants

— Métro

— Tramway

— Bus+

--- Navette maritime

--- Voie ferrée

NB : La zone de bonne desserte 1 impactera les arrêts de Métro et Tramway

Des pôles d'échanges multimodaux accessibles

🚗 🚚 Porte d'entrée internationale / régionale - accès REM

🚗 🚚 PEM de centre urbain / avec accès REM

🚗 🚚 La Blancarde / avec accès REM

🚗 🚚 Parking relais et nombre de places

○ Autres arrêts

NB : La zone de bonne desserte 2 impactera tous les PEM (hors zone 1) de ce bassin

Réguler le système routier

➡ Tunnel Schœssling

⚙️ Etude de reconfiguration de l'échangeur de Plombières

Des espaces publics partagés et attractifs

Zone apaisée

Zone protégée

Améliorer la desserte et apaiser les sites stratégiques

🏠 Quartiers Politique de la Ville

🏊 Grands équipements de sport, culture,

universités et santé

🌊 Espaces littoraux

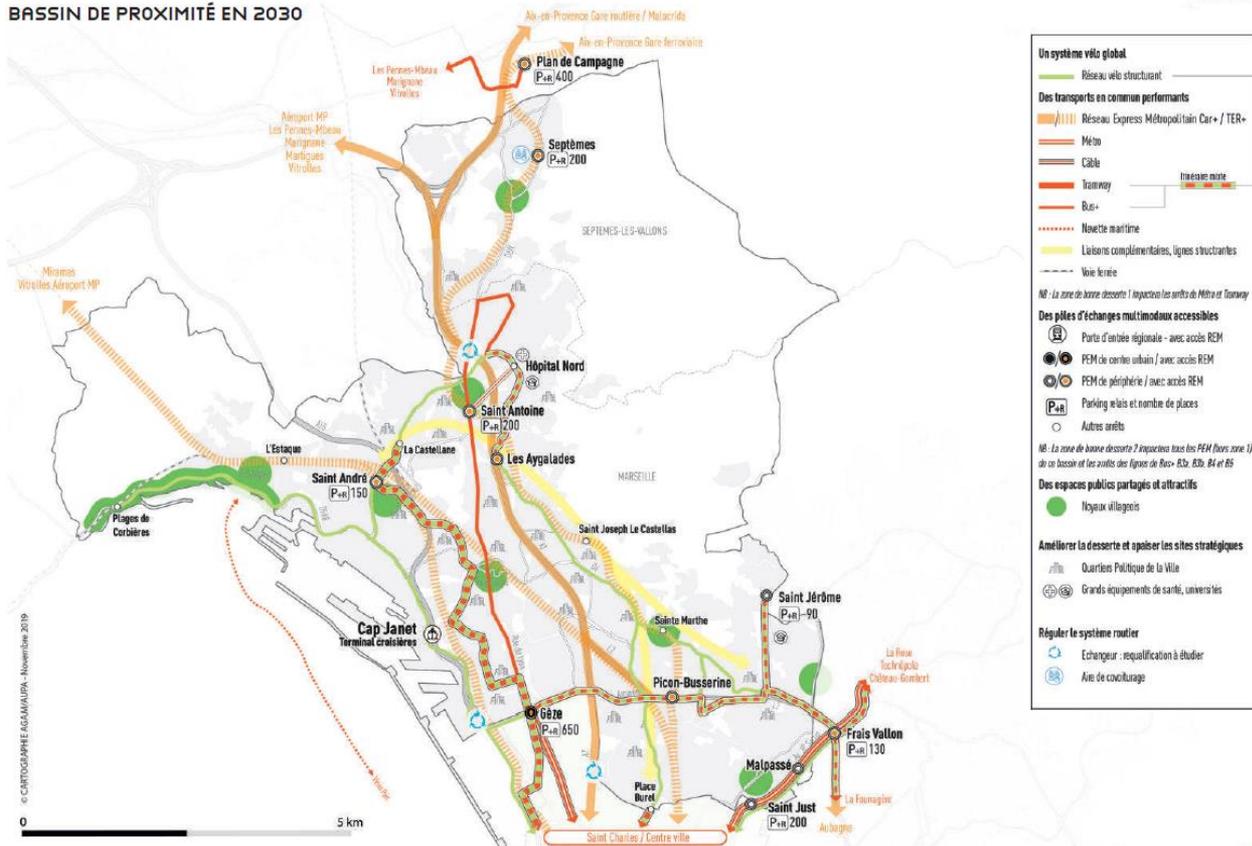
LES TRANSPORTS A HORIZON 2030

EXTRAIT DU PLAN DE MOBILITÉ MÉTROPOLITAIN

Document complet
[disponible ici](#)

Plan
de mobilité

BASSIN DE PROXIMITÉ EN 2030





le conseil  mobipro.ampmetropole.fr
mobipro  04 84 89 09 89

mobipro@ampmetropole.fr

Contact AMO ekodev

Geoffray DURANTET

07 56 92 24 73

geoffray.durantet-mobipro@ampmetropole.fr

Yves DAUMAS

06 84 62 38 60

yves.daumas-mobipro@ampmetropole.fr